



AVAS et SICTAME vous informent

Un même combat et un même objectif : Une entreprise au service de l'homme

TOTAL à nouveau dans la tourmente !

En 2008, la crise financière, venue des Etats-Unis et consécutive à la crise des crédits subprime de juillet 2007, fut suivie d'une **crise bancaire** marquée notamment par la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008. Le monde se trouva alors brusquement plongé dans une **grave crise économique**. **Total n'échappa point à la tourmente.**¹

En quelques semaines, le cours de bourse de Total dévissait de 25 €, jusqu'à un plus bas de 31,52 € le 10 octobre 2008. Les salariés et anciens salariés de Total, qui avaient souscrit, en mars 2008, à l'augmentation de capital qui leur était réservée au prix de 44,40 €, en étaient pour leurs frais. A cette époque, nous avions indiqué que cette augmentation de capital s'annonçait peu attractive, Total n'ayant tenu aucun compte des possibilités d'abondement ou de sécurisation du capital que nous avions pourtant rappelées à cette occasion.

Pour éviter la faillite généralisée du système bancaire et une crise économique pouvant surpasser celle de 1929, **les Etats ont volé au secours des banques et des entreprises et ont mis en place des plans de relance économique**, qui ont produit l'essentiel de leurs effets en 2009 et 2010. De nombreux pays entrés en récession en 2008 ont ainsi pu retrouver le chemin de la croissance et échapper à des effets dévastateurs. Cela s'est fait **au prix d'un endettement accru des Etats**, mais n'a pas suffi à écarter le risque du 'double dip' (récession à double creux). Or, la crise n'est pas terminée et génère, à présent, une **crise souveraine** : les Etats surendettés n'ont plus de marges de manœuvre pour relancer l'économie et doivent alléger le poids de leurs dettes pour conserver des taux de refinancement supportables et éviter d'être aspirés dans la spirale infernale d'une dette passant hors de tout contrôle. Les notes de plusieurs pays d'Europe et même celle des Etats-Unis ont été dégradées par les agences de notation financière, renchérissant ainsi le coût des financements. Ces pays doivent alors engager des politiques d'austérité pour réduire la dépense publique et accroître l'impôt, ce qui pèse d'autant sur l'activité et l'économie. Ces éléments expliquent largement la **nouvelle plongée des bourses et le ralentissement économique observés depuis cet été** ; le FMI n'écarte pas la possibilité d'une récession mondiale en 2012.

C'est ainsi que l'action Total a chuté de plus de 10 € jusqu'à un plus bas de 30,25 €, avant de se reprendre. A nouveau, les salariés et anciens salariés qui, en mars 2011, ont souscrit à l'augmentation de capital qui leur était réservée au prix de 34,80 €, en ont été pour leurs frais. L'histoire se répète et pourtant nous avons, à nouveau, proposé à Total des formules pour sécuriser cette augmentation de capital et la rendre plus attractive. Celles-ci n'ont pas été retenues ! Est-ce cela l'Ecoute de la Total Attitude ? Seule consolation, la distribution d'actions gratuites, à l'ensemble du personnel que nous réclamons depuis des années, a trouvé un début d'application, mais pour un montant très modeste (25 actions par salarié), loin du quart du brut annuel de chacun que nous demandons.

Les crises successives, qui secouent le monde, **remettent en question les modèles de société qui y conduisent**. La société doit-elle apporter sécurité et richesses à des minorités, au détriment du plus grand nombre - modèle encore plus exacerbé sous les régimes dictatoriaux - ou assurer la sécurité et le bien-être de tous dans le respect des équilibres économiques et environnementaux ? **Ces crises** sont aussi le résultat de systèmes qui favorisent trop le court-termisme et la spéculation ainsi qu'un train de vie bâti sur le crédit incontrôlé et les déficits à tous niveaux. Elles **posent la question du partage des richesses** ; elles conduisent au mouvement des indignés dans les pays démocratiques et à des mouvements d'émancipation des peuples dans les pays sans démocratie ou à la démocratie contrôlée. **Crises sociales, politiques, financières et économiques s'entremêlent et rendent les issues plus incertaines et difficiles à atteindre.**

Pourtant, dans ce contexte dégradé et mouvant, **Total semble mieux armé qu'en 2008** pour affronter cette nouvelle tourmente, même s'il est toujours difficile d'en prévoir l'ampleur et la durée. Total a cessé ses rachats d'actions, a fortement réduit son endettement et accru ses investissements. Total a diversifié ses zones d'exploration et de production pétrolières, a accru sa part dans le GNL et dans le non conventionnel et a pris une position significative dans l'énergie solaire. Cependant, la question du partage au sein de l'entreprise² reste entière, le pouvoir d'achat des salariés est en berne le contrat social des expatriés est mis à mal, le dialogue social patine, des incertitudes pèsent sur l'Aval et la Chimie du Groupe. **Pour gagner, Total doit aussi renforcer la cohésion sociale et améliorer les termes du partage en son sein.**

en pages centrales : L'évolution du Groupe en quelques chiffres

¹ Voir le tract : « AVAS et SICTAME vous informent : Total dans la tourmente économique et financière », du 13 octobre 2008, à l'adresse http://www.sictame-uns-total.org/communication/archivestracts2008/2008_10_13%20_la%20tourmente.pdf

² Voir à ce sujet le tract : <http://www.sictame-uns-total.org/communication/archivestracts2005/20050908tractlepartage.pdf>

L'évolution du Groupe en quelques chiffres

Nous avons actualisé le **tableau de bord** qui vous permet, en quelques éléments clés³, de suivre l'évolution du Groupe Total depuis qu'il a absorbé PetroFina et Elf Aquitaine. Depuis 2005, ce suivi est aux normes IFRS.

	TotalFinaElf			TOTAL		
	2000	2006	2007	2008	2009	2010
Eléments Financiers						
Chiffre d'affaires annuel (G€)	115	154	159	180	131	159
- dont part pétrole (en %)	82	88	88	89	89	89
- dont part chimie (en %)	18	12	12	11	11	11
- dont part Europe (en %)	54	70	70	70	70	69
Résultat opérationnel ajusté (G€)	15	25	23	28	14	20
Résultat net ajusté (G€)	8	13	12	14	8	11
<u>Investissements nets</u> (G€)	5	10	10	11	10	12
<u>Versé à l'actionnaire</u> (hors minoritaire)						
	3,6	10,3 ⁴	6,3	6,3	5,3	5,3
- dont dividendes (G€)	1,6	4	4,5	5,1	5,3	5,3
- dont rachat d'actions (G€)	2	4,1	1,8	1,2	0	0
<u>Frais de personnel</u> (G€)	6,5	5,8	6,1	6	6,2	6,2
Nombre d'actions (millions)	740	2 426 ⁵	2 396	2 372	2 348	2 350
Capitalisation (G€)	117	133	136	92	106	93
Eléments Opérationnels						
<u>Amont</u>						
Réserves d'hydrocarbures (Mtep)	1 470	1 483	1 393	1 394	1 398	1 426
- dont part gaz (en %)	35	42	45	46	46	44
Production hydrocarbures (Mtep/an)	106	118	120	117	114	119
- dont production de brut (Mt/an)	73	75	75	73	69	67
Principale zone de production	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord
<u>Aval</u>						
Capacité de raffinage (Mt/an)	128	135	130	130	130	118
- dont part Europe (en %)	88	87	88	88	88	87
Quantité raffinée (Mt/an)	121	123	121	118	108	94
Nombre de stations-service	17 700	16 500	16 500	16 400	16 300	17 500
Vente de produits (Mt/an)	185	189	193	183 ⁶	181	189
- dont part Europe (en %)	79	71	69	69	67	63
<u>Autres éléments</u>						
Nombre de pays d'implantation	120	> 130	> 130	> 130	> 130	> 130
Effectifs	123 300	95 100 ⁷	96 400	97 000	96 400	92 900

³ Pour les éléments des années 2001 à 2005, se reporter à l'un de nos précédents tracts, par exemple celui accessible à l'adresse http://www.sictame-unsatotal.org/communication/archivetracts2007/AVAS_SICTAME_Elections_aux_FCPE_2008.pdf

⁴ Forte progression du « versé à l'actionnaire » : 10,2 G€ dont 2,3 G€ au titre de l'Apport/Scission d'Arkema. Nous utilisons désormais l'expression « versé à l'actionnaire » plutôt que l'expression « retour à l'actionnaire », qui évacue la question du partage, laisse croire que l'actionnaire récupère ce qu'il a donné et occulte la valeur ajoutée par le personnel et par tous ceux qui contribuent à la formation des résultats et à la valorisation de la société.

⁵ 2 426 millions d'actions après la division par 4 du nominal (correspondant à 606 millions d'actions avant division).

⁶ L'écart par rapport à 2007 est dû pour moitié à un changement de méthode de calcul des ventes de la raffinerie de Port Arthur

⁷ La forte baisse des effectifs est due à la sortie d'Arkema du périmètre du groupe Total. Arkema emploie 17 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,7 G€ en 2006

Soulignons quelques uns des éléments essentiels de l'évolution du Groupe :

Il y a un peu plus de 10 ans, grâce à ses 2 OPE réussies, sur PetroFina puis sur Elf Aquitaine, Total se hissait de la 10^{ème} à la 4^{ème} place de pétrolier mondial. Depuis, Total a été dépassé par Chevron et se retrouve au 5^{ème} rang.

A l'issue de ces 2 OPE et porté par une conjoncture économique particulièrement favorable, qui n'a cessé de s'améliorer jusqu'en 2008, **Total a vu ses résultats exploser**. En 2008, un record de 14 G€ de résultat net fut atteint. Comme toutes les entreprises, Total est affecté par la crise qui secoue le monde depuis 2007 ; il y a deux ans, nous écrivions : « *en raison de la crise, il ne faut pas s'attendre à un record pour 2009, mais plutôt à un résultat net de l'ordre de 8 G€. Un tel résultat nous paraît en ligne avec la capacité de Total à dégager un résultat net annuel qui, fonction de la conjoncture et du prix du baril, se situe autour de 10 G€, plus ou moins 2 G€* ».

En 2010, la conjoncture économique s'est améliorée et a permis à Total de dégager un résultat net annuel proche de 11 G€, mais le climat social s'est détérioré (*après la crise financière, boursière et économique, la crise sociale !*).

Les résultats de Total sont fortement liés au prix du baril : après un record absolu de 147 \$ en juillet 2008, le cours moyen du baril a été de 80 \$ en 2010 (*contre 62 \$ en 2009, 97 \$ en 2008, 72 \$ en 2007, 65 \$ en 2006, 54 \$ en 2005*) ; à ce jour il est de 112 \$ pour l'année en cours.

Au cours de la décennie, **Total n'a cessé d'accroître la part de ses capitaux consacrés à l'exploration production** au détriment de celle consacrée au raffinage marketing et à la chimie. La part de la chimie dans le chiffre d'affaires est ainsi passée de 18 % à 11 %. **De 2000 à 2004, Total n'a pas suffisamment investi** (*moins de 6 G€/an d'investissements nets par an*) ; la société **préférant racheter ses propres actions** (*29 G€ dépensés entre 2000 et 2008, qui ont appauvri l'entreprise et se confirment, d'année en année, comme un bien mauvais choix*) **et accroître le service du dividende**, passé de 1,6 G€ en 2000 à 5,4 G€ aujourd'hui. Sur la même période, les frais de personnel n'ont pratiquement pas bougé à un peu plus de 6 G€/an.

Depuis 2005, les investissements nets représentent de l'ordre de 10 G€/an ; **les investissements bruts ont fortement crû** en 2008 pour atteindre 13,6 G€, puis 13,3 G€ en 2009 et un record de 16,3 G€ en 2010. **Pour financer ces investissements, Total a procédé à d'importantes cessions d'actifs**. Total, qui a d'abord bénéficié du 'trésor' Sanofi pratiquement épuisé à ce jour, se voit contraint d'arbitrer des actifs plus stratégiques, pour financer des investissements de plus en plus lourds, dont la rentabilité est moins immédiate. Ceci pèse inmanquablement sur le cours de bourse.

Ces arbitrages n'épargnent plus à présent le secteur pétrole (*cession de participations en Norvège : Valhall, Hod, Gassled ; de la filiale Cameroun EP, de Cepsa en Espagne et des actifs distribution au Royaume-Uni*).

Les résultats opérationnels de l'entreprise restent bons, marqués notamment dans l'Amont par le démarrage de nouveaux champs, qui ont permis de renouer avec **la croissance des productions** en 2010. L'année 2011 sera cependant marquée par un recul des productions lié notamment à l'arrêt de la production libyenne, avant une croissance annuelle attendue de 2,5 % sur les 5 années à venir, rendue possible par l'arrivée à maturité d'un grand nombre de projets, dont Pazflor en Angola est une brillante illustration. Pour maintenir cette croissance, il faut aussi assurer le **renouvellement et la croissance des réserves**. La tâche est rude pour tous les majors, confrontés à la difficulté d'accéder à la ressource minière et à la concurrence croissante des NOC (*National Oil Companies*). Le savoir faire et la capacité à traiter des projets de plus en plus complexes et à les financer sont des atouts indispensables, ainsi que le strict respect des conditions de sécurité et de l'environnement. Les orientations récentes E&P commencent à porter leurs fruits.

Depuis 2003, l'évolution des réserves de Total se caractérise par une baisse continue des réserves de liquides, compensée jusqu'en 2006 par une hausse des réserves de gaz. Ce mouvement s'est inversé en 2010, avec un accroissement significatif des réserves, dû à la part liquides. Cependant, la part du gaz dans les productions de Total est appelée à s'accroître dans les années à venir, avec en particulier le développement des **activités LNG** (notamment Australie et Russie). Réserves et productions de Total présentent une répartition géographique équilibrée.

Les résultats de l'**Aval** ont très fortement régressé en 2009, en lien avec la baisse de la marge de raffinage, avant de se reprendre légèrement en 2010. Après un record à 39 €/t moyen en 2008, la marge de raffinage a chuté à 15 €/t en 2009, avant de remonter à 22 € en 2010, qui est la moyenne observée sur ces 15 dernières années. L'année 2011 s'annonce moins bonne, avec, fin septembre un résultat Aval en baisse de 5 % et une marge moyenne de 14 €/t. Le raffinage européen continue de faire l'objet d'adaptations, l'Europe importe autant de gazole qu'elle produit d'excédents d'essence, qui ne sont plus absorbés par le marché américain. Les fortes surcapacités de raffinage, apparues au niveau mondial en 2009, ont conduit à des fermetures de raffineries, la capacité de Total est ainsi passée de 130 à 118 Mt/an, ce qui pèse sur l'emploi et crée des inquiétudes.

La Chimie, qui a connu une année 2009 très difficile, a fortement rebondi en 2010, avec un résultat dépassant largement celui de 2008. Cette progression s'est poursuivie en 2011. A noter le démarrage, en 2010, d'une production d'oléfines, à Ras Laffan au Qatar, ainsi que la cession de Mapa Spontex, puis en 2011 des activités de Cray Valley et Sartomer.

Total s'est résolument engagé dans la filière **solaire**, les éléments les plus marquants étant le projet de centrale solaire concentré de Shams à Abu Dhabi, la prise de contrôle de Tenesol en France puis celle de Sunpower aux Etats-Unis.

✂

Le Syndicat, c'est vous ! Pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez ce bulletin au SICTAME-UNSA-TOTAL

Bureau 4E41 Tour Coupole à Paris (Tél. : 01.47.44.61.71) - Bureau F16 CSTJF à Pau (Tél. : 05.59.83.64.83)

NOM..... Prénom..... Lieu de travail : Tél. :

Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME-UNSA (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL

DES NOUVELLES DES CONSEILS DE SURVEILLANCE :

CONSEILS de surveillance Actions EUROPEENNES et TDDA – OBLIGATIONS, MONETAIRE et TDDO

Nous n'avons pas encore eu l'occasion de communiquer sur les **résultats des élections de ces 2 Conseils de surveillance**, qui étaient les 3^{èmes} du genre et sont **intervenues en décembre 2010** ; les précédentes remontant à novembre 2007.

Par rapport aux précédentes élections, les modifications suivantes sont intervenues et répondent à nos demandes :

Le champ électif s'élargit, ce qui va dans le sens d'une amélioration de la démocratie sociale :

- le Conseil de surveillance désigné par les syndicats pour le FCPE Total Diversifié à Dominante Actions (TDDA) disparaît au profit d'un Conseil de surveillance élu et commun aux 2 FCPE Total Actions européennes et TDDA ;

- le Conseil de surveillance désigné par les syndicats pour le FCPE Total Diversifié à Dominante Obligations (TDDO) disparaît au profit d'un Conseil de surveillance élu et commun aux 3 FCPE Total Obligations, Total Monétaire et TDDO.

Le nombre de membres élus dans chacun de ces deux conseils de surveillance est de **14 contre 10** dans les conseils élus en 2007 ; le système de sièges garantis aux syndicats représentatifs, quel que soit leur score, est désormais aboli.

Rappelons qu'il s'agit d'élections censitaires, c'est à dire que chaque électeur dispose d'un seul bulletin par fonds mais avec un nombre de voix, fonction de la valeur totale des parts (exprimée en euros) qu'il détient dans ces fonds.

Du fait de l'inclusion des FCPE TDDA et TDDO dans le périmètre électif, le nombre d'électeurs s'est sensiblement accru : 32 251 électeurs pour le premier conseil de surveillance (actions) et 32 752 pour le deuxième conseil de surveillance (obligations). La participation a été de respectivement 29 et 28 %, exprimée par rapport au nombre d'électeurs, et de 39 et 42 %, exprimée par rapport au nombre de voix. Les électeurs participent d'autant plus à ces élections qu'ils détiennent des avoirs plus importants, ce qui paraît assez naturel. Ces élections, qui interviennent au niveau Groupe, sont donc significatives et le sont davantage que celles de 2007, puisque le périmètre électoral s'est élargi.

Pour ces élections, nos listes ont été présentées sous seul sigle SICTAME et non AVAS-SICTAME, en raison de difficultés internes à l'AVAS qui l'ont empêchée de fonctionner correctement pendant près de 18 mois, difficultés à présent résolues (voir ci-après).

Vous trouverez ci-dessous les résultats de ces élections, exprimés en bulletins puis en voix :

**FCPE Actions européennes et Diversifié à dominante
Actions : 9 518 votes dont 9 428 exprimés**

**FCPE Obligations, Monétaire et Diversifié à dominante
Obligations : 9 274 votes dont 9 020 exprimés**

Liste	En Bulletins	Soit %	En Voix	Soit %	Liste	En Bulletins	Soit %	En voix	Soit %
CFE-CGC	2188	23,2 %	37 443 607	25,9 %	SICTAME	1 532	17 %	34 384 436	25,5 %
SICTAME	1660	17,6 %	36 087 912	24,9 %	CFE-CGC	1 899	21,1 %	34 162 935	23,4 %
GISA	1 232	13,1 %	30 326 942	21 %	GISA	1 177	13 %	29 938 301	20,5 %
CFDT	1 712	18,2 %	17 920 410	12,4 %	CFDT	1 659	18,4 %	19 375 179	13,3 %
CGT	1 489	15,8 %	10 543 089	7,3 %	CGT	1 568	17,4 %	13 649 227	9,3 %
CFTC	519	5,5 %	6 761 692	4,7 %	FO	655	7,3 %	7 607 200	5,2 %
FO	628	6,7 %	5 656 051	3,9 %	CFTC	530	5,9 %	6 995 743	4,8 %
Total	9 428	100,0%	144 739 703	100,0%	Total	9 020	100,0%	146 113 021	100,0%

Dans chacun des 2 Conseils de surveillance, la liste SICTAME obtient 3 des 14 sièges à pourvoir (contre 2 sur 10 en 2007).

L'AVAS rétablie dans ses droits :

Par son arrêt du 11 mai 2011, la cour d'appel de Versailles a rendu justice à l'AVAS et au Bureau que son Conseil d'administration avait régulièrement élu le 8 décembre 2009. La cour a également condamné ceux qui, depuis décembre 2009, prétendaient incarner l'AVAS et en empêchaient le bon fonctionnement. Le texte complet de l'arrêt est disponible sur le site de l'AVAS : esop-avas.org.

L'AVAS retrouve ainsi sa liberté et poursuit son partenariat avec le SICTAME sur les questions d'actionnariat et d'épargne salariale.

Conseil de surveillance Total Actionnariat France : Total reprend la main sur l'actionnariat salarié !

En décembre 2010⁸, nous attirons l'attention sur la manœuvre de Total visant à mieux s'assurer le contrôle des voix de l'actionnariat salarié, suite à sa condamnation par le TGI de Nanterre qui a considéré que le président du Conseil de surveillance (élu AVAS-SICTAME) avait bien appliqué le règlement du fonds, en ne permettant pas aux représentants de Total de prendre part au vote concernant l'exercice des droits attachés aux actions pour le vote des résolutions en AG des actionnaires. Qu'à cela ne tienne ! Lors de la réunion du 15 décembre 2010, Total - on ne sait par quels artifices - a réussi à rallier une majorité des élus du Conseil de surveillance pour modifier le règlement et permettre la participation de ses représentants au vote concernant les résolutions soumises à l'AG : seuls les élus AVAS-SICTAME (3) et CGT (2) se sont opposés à cette modification entérinée par les 9 autres élus. La démocratie actionnariale a fait un grand pas en arrière ce jour là chez Total. La pratique des directions, visant à s'assurer un autocontrôle, financé à bon compte par l'épargne des salariés, est préjudiciable au développement de l'actionnariat salarié : elle crée, chez les autres actionnaires, une réticence croissante à autoriser les émissions d'actions réservées aux salariés.

⁸ Voir le tract SICTAME « Actionnariat salarié : Un autocontrôle à bon compte ! », accessible à l'adresse : http://www.sictame-unsatotal.org/communication/archivetracts2010/2010_12_14_CS_TAF.pdf